

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE GLIERES-VAL-DE-BORNE n° Del. 2026-023

L'an deux mille vingt six
Le deux avril
A vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune Glières-Val-de-Borne, **convoqué le 29 mars 2026** par le Maire de la commune de Glières-Val-de-Borne, Mickaël MAISTRE, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'animation à Entremont 74130 GLIERES-VAL-DE-BORNE, sous la présidence de **M. Mickaël MAISTRE, Maire.**

Présents : M. Mickaël MAISTRE, Mme Hélène PLOUVIER, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, Mme Isabelle CHARRE, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, Mme Carole ARVIS-COMBIER, M. Thierry DEBORNES, M. Jérôme LAMBERSEND, Mme Laëtitia BRUNET, Mme Mélanie GROS, Mme Aurélie CHATAIN, M. Guillaume LE CAR, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Jean-Luc ARCADE, Mme Karen TAPPAZ, M. Francis MARCHAL, M. Alexis VIDONNE, M. Christian SERVAGE.

Absents excusés : Mme Annabelle GOISQUE (pouvoir à Mme Sandrine VASSEUR), M. Constan POCHAT-COTTILLOUX (pouvoir à Mme Hélène PLOUVIER), Mme Odile VIX (pouvoir à Mme Karen TAPPAZ)

A été nommée secrétaire : Mme Hélène PLOUVIER

Objet de la délibération : Désignation des membres de la commission Voirie, Bâtiments et Travaux

M. le Maire expose,

VU l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui permet au conseil municipal de créer des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises et présidées de plein droit par le Maire,

Il est proposé au conseil municipal la composition des membres de cette commission municipale comme suit :

Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX, M. Alexis VIDONNE et M. Francis MARCHAL.

Il est demandé au conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **DE VALIDER** la création de la Commission Voirie, Bâtiments et Travaux, qui sera chargée de l'entretien, de la gestion et de la planification des infrastructures communales, de la voirie, des bâtiments et des travaux publics ;
- **DE DECLARER** élus les membres de la commission comme suit :

Composition de la Commission :

Mme Sandrine VASSEUR, M. Jérémy BESNEAU, M. Antoine ANGELLOZ-NICOUD, M. Sébastien BASTHARD-BOGAIN, M. Benoît PERILLAT-BOITEUX, M. Constan POCHAT-COTTILLOUX, M. Alexis VIDONNE et M. Francis MARCHAL.

Délibération votée à l'unanimité.

Le Maire,
Mickaël MAISTRE



La secrétaire de séance,
Hélène PLOUVIER